



Les motocyclistes en mal de formation? Page B 5

Orchestre Métropolitain Un triomphe au-delà de toutes les espérances à Dortmund

Page B 8



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 270

LE DEVOIR, LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le congrès du Parti libéral du Québec a été marqué par la présence, samedi, de l'ancien premier ministre Jean Charest. Celui-ci a rendu hommage à son successeur, Philippe Couillard, lors des célébrations soulignant les 150 ans d'existence du parti. À lire en page A 3.

Lire aussi Indolence festive. Un éditorial de Brian Myles. Page A 6

La famille au cœur du duel PLQ-CAQ

Les deux partis s'opposent sur les moyens à prendre pour affronter le défi démographique

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Sherbrooke

MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Québec

Le chef caquiste, François Legault, a trouvé une solution au défi démographique, qui stimulerait l'économie en plus de préserver l'identité québécoise: un baby-boom. L'idée a aussitôt été tournée en ridicule par son adversaire libéral, Philippe Couillard.

Aux yeux de M. Legault, une poussée des naissances au Québec dynamiserait la croissance de l'économie du Québec — qui est actuellement plombée par une faible croissance démographique —, mais sauvegarderait aussi l'identité québécoise, qui est fondée sur une «langue», une «culture» et des «valeurs» communes. «La famille, c'est l'âme de la nation québécoise», a-t-il souligné lors du discours de clôture du conseil général de la CAQ, dimanche.

Trois ans après l'arrivée de Philippe Couillard aux commandes de l'État, «beaucoup de familles de la classe moyenne [vivent de] l'angoisse financière», a dénoncé M. Legault.

Pour faire grimper le taux de fécondité, la Coalition avenir Québec «met[ra] plus d'argent dans le portefeuille des parents qui veulent avoir un deuxième ou un troisième enfant», a-t-il promis devant un parterre de quelque 600 militants gonflés à bloc.

«Bébé-bonus»

À dix mois des prochaines élections générales, le chef de la CAQ balaise l'idée d'instaurer un nouveau «bébé-bonus» calqué sur celui instauré par le gouvernement Bourassa en 1989.

VOIR PAGE A 8 : FAMILLE

Les anglophones, des électeurs convoités

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Sherbrooke

MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Québec

Les libéraux et les caquistes se disputent les électeurs anglophones, qui semblent prêts à déroger à leurs habitudes électorales après l'abandon par les péquistes de la menace de tenir un référendum sur l'indépendance du Québec entre 2018 et 2022.

Cela dit, le chef de la CAQ, François Legault, n'est pas prêt à tout pour faire le plein d'appuis

au sein de la communauté anglophone. D'ailleurs, la «clause d'impact» obligeant le gouvernement québécois à mesurer les répercussions «de tout nouveau projet de loi ou règlement» sur les citoyens d'expression anglaise — qui a été adoptée par les membres du Parti libéral du Québec samedi — ne survivra pas à l'élection d'un gouvernement caquiste. «Pour l'instant, je ne vois pas l'utilité», a déclaré M. Legault à l'occasion d'une conférence de presse dimanche. «On a déjà trop de bureaucratie au Québec», a-t-il ajouté.

En revanche, l'aspirant premier ministre promet de garder intact le Secrétariat aux relations

avec les Québécois d'expression anglaise, mais seulement si celui-ci s'avère «vraiment utile». «Je veux voir ce que ça va donner. Si ça donne de bons résultats, si c'est vraiment utile, puis que ce n'est pas seulement de la bureaucratie additionnelle, je n'ai pas de problème à le garder», a dit M. Legault au cours du week-end.

À Québec, la nouvelle ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise, Kathleen Weil, a mis en avant la nécessité d'accroître le sentiment d'appartenance des Québécois anglophones et allophones à

VOIR PAGE A 8 : ÉLECTEURS

AUJOURD'HUI



Société Le médicament ingérable connecté, un «espion» qui soulève des questions. Page A 5

Le Monde Métastases de l'islamisme. Une chronique de François Brousseau. Page B 1



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

La guerre des sexes

Un nouveau test post-Bechdel pour évaluer les stéréotypes au cinéma voit le jour

STÉPHANE BAILLARGEON

Peut-on se fier aux apparences, même dans un film d'animation de science-fiction 3D? Voyons voir avec *Avatar*. Le film de 2009 détient toujours la *pole position* du plus gros succès de l'histoire du cinéma avec une recette mondiale supérieure à celle de *Titanic* (1997), plus de deux milliards au box-office. Le Cirque du Soleil de Montréal en a tiré une adaptation pour la scène (*Toruk*). Le réalisateur canadien James Cameron, Crésus de la caméra, tourne depuis des mois les suites de sa fable écolofuturiste, dérivés dont le budget de production pourrait atteindre le milliard, autre première dans l'histoire du cinéma.

Il n'y a pas que l'évaluation financière, évidemment. Que vaut *Avatar* du point de vue de

VOIR PAGE A 8 : SEXES



Jake et Neytiri, dans une scène d'*Avatar*

20TH CENTURY FOX ASSOCIATED PRESS

FRANÇOIS AQUIN 1929-2017

Décès du premier député indépendantiste au Québec

Sa défection du Parti libéral en 1967 avait provoqué une profonde onde de choc

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

L'avocat François Aquin, figure de proue du Parti libéral du Québec jusqu'à ce qu'il le quitte abruptement en 1967, est décédé à l'âge de 88 ans. Cousin de l'écrivain et militant Hubert Aquin, il avait précédé René Lévesque dans la voie indépendantiste en devenant le premier député de cette option à siéger à l'Assemblée nationale. Il est considéré comme une figure historique majeure de cette option politique.

Le « Vive le Québec libre! » lancé par le général de Gaulle le 24 juillet 1967 du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal marque pour lui l'occasion d'une rupture qui couvait en lui-même à la suite d'une longue réflexion quant à l'avenir du Québec. Figure très en vue du Parti libéral, il en démissionne le 28 juillet 1967, en total désaccord avec la position défavorable de son chef, Jean Lesage, face aux déclarations du président français. Aquin déclare alors ceci: « Par-delà des querelles de mots d'interprétation, de protocole, je veux voir dans les propos du général de Gaulle un appel à la dignité du peuple québécois et au droit qui est le sien de s'autodéterminer. » Cette déclaration n'est pas alors le fait d'un obscur député en rupture de ban, mais bien le fait d'un de ses plus illustres intellectuels du parti.

Sous le régime de Maurice Duplessis et de son Union nationale, il milite auprès de l'opposition libérale à compter de 1952. Il est élu en 1959 président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec. Cette fonction bien en vue, il l'occupera jusqu'en 1963 pour devenir alors président de la Fédération libérale du Québec. Il est élu député libéral de Dorion à l'élection de 1966, alors même que son parti est battu par l'Union nationale, un



TÉLÉ-QUÉBEC

L'ancien politicien et avocat est décédé à l'âge de 88 ans.

parti désormais dirigé par Daniel Johnson père.

Démission fracassante

Sa démission est officialisée par un discours prononcé le 3 août 1967 en chambre. Il dit: « Je siégerai maintenant ici seul, libre de tous les partis, mais l'heure approche où chaque homme libre au Québec devra aller au fond des choses et dire le fond de sa pensée. Jamais n'a été aussi pressante l'œuvre de la libération du Québec, prisonnier d'une Constitution tombée en désuétude et qui, tout en étant une entrave pour nous, est devenue un tremplin pour le gouvernement du Canada. Abandonnons ces masques du statu quo que sont le changement de la Constitution canadienne et l'évolutionnisme conservateur du statut particulier. Ce n'est pas en points d'impôt que l'on bâtit le destin d'un peuple. Par-delà les arguties et les juristes et les experts fiscaux, au plus profond de lui-même, le Québec a choisi la liberté. »

Il est absolument convaincu que l'avenir condamnera ceux qui n'ont pas vu la conjoncture de 1967 comme une ouverture vers une plus grande liberté. En chambre, Aquin poursuit. Il dit: « Dans 25 ans, dans 50 ans, alors que, depuis des

décennies, le Québec sera devenu une patrie libre, alors que, par-delà les sociétés colonisatrices révolues, il aura tendu la main aux autres territoires libres d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, alors qu'il fera le poids de la mégapolis française sur le sol des Amériques, des hommes et des femmes vien-

« Je siégerai maintenant ici seul, libre de tous les partis, mais

l'heure approche où chaque homme libre au Québec devra aller au fond des choses et dire le fond de sa pensée »

dront dans cette enceinte et ils ne seront pas intéressés par les débats partisanes que nous y avons tenus. À notre sujet, ils ne se posent qu'une seule question: est-ce que c'étaient des hommes libres? »

Un homme courtisé

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), Pierre Bourgault, tentera d'en faire un allié. Cinq ou six rencontres eurent lieu entre les deux hommes. Bourgault ne tarira jamais d'éloges au sujet d'Aquin. « Voici un des Québécois les plus valables, les plus prometteurs. Intelligent, cultivé, brillant, dur, courageux, on peut le comparer avec les meilleurs

« Intelligent, cultivé, brillant, dur, courageux, on peut le comparer avec les meilleurs politiciens européens »

Pierre Bourgault, à propos de François Aquin en 1967

politiciens européens », affirme Bourgault au journal *La Patrie* en septembre 1967.

Le 12 décembre 1967, au sommet de son prestige, Aquin prend la parole devant 2000 militants indépendantistes du RIN rassemblés au Centre Paul-Sauvé. Il plaide pour l'union des forces indépendantistes. Il reste néanmoins plus proche de son ancien collègue René Lévesque que des rinistes, même s'il partage avec eux une certaine inclinaison vers la gauche. À la revue *Socialisme*, Aquin explique que la « réunification ne constitue pas exclusivement à rassembler tout le monde derrière le même chef. Elle comporte, dit-il, le respect

René Lévesque. »

Mais Aquin souhaite aussi que des négociations permettent d'unir au plus vite le RIN aux troupes de Lévesque. Ce que ne souhaite pas spécialement ce dernier, pour des raisons tant idéologiques que stratégiques et personnelles.

Après de Lévesque, Aquin va représenter l'aile gauche au sein de l'exécutif du MSA. En avril 1968, devant les 4500 personnes réunies à l'aréna Maurice-Richard autour de ces deux vedettes au congrès de fondation du MSA, les tensions se font vite sentir entre les deux hommes.

Très sensible à l'urgence de défendre le français au nom même de l'avenir de l'État qu'il aspire à développer, Aquin se retrouve en opposition face à son ancien collègue libéral.

Aquin soutient par exemple qu'il faudrait restreindre l'assistance sociale aux familles immigrantes qui refuseraient d'envoyer leurs enfants dans une école française, ce qui à l'heure de déplaçer à Lévesque. Pour ce dernier, c'est là vouloir remplacer une injustice par une autre. La question de la langue d'enseignement dans les écoles bat alors son plein et s'avère extrêmement sensible. Et les divisions sont nombreuses sur cette question.

Cette opposition avec René Lévesque le conduit à quitter le MSA le 29 juillet 1968, tout en continuant de militer en faveur de l'indépendance du Québec. Ce jour-là, après 1h45 de discussions avec l'exécutif du

MSA, il conclut que trop de choses les séparent. La question linguistique d'abord, mais aussi la question internationale. Selon *Le Devoir* daté du lendemain, Aquin « voudrait une véritable « décolonisation » du Québec vis-à-vis des États-Unis ». En outre, affirme *Le Devoir*, il n'est pas du tout d'accord avec la façon dont le MSA conduit les négociations avec les autres groupes indépendantistes en vue d'une éventuelle union. Aquin n'en affirme pas moins qu'il va continuer de soutenir en chambre son collègue Lévesque, devenu tout comme lui un député indépendant et la cible d'attaques de la part de leurs anciens camarades libéraux.

Déçu, François Aquin démissionne de son poste de député le 20 novembre 1968. Il retourne à la pratique du droit puis à l'enseignement. Il sera appelé à jouer divers rôles de conseiller, tout en écrivant assez régulièrement sur des questions juridiques et occasionnellement sur des questions politiques.

Né à Ville-Émard le 6 mars 1929, fils d'un menuisier, François Aquin a mené ses études chez les jésuites, au Collège Sainte-Marie. Il est d'abord tenté d'entrer dans cette compagnie, mais sa foi vacille et il se dirige finalement vers l'étude du droit. Après des études à l'université McGill, il est admis au barreau du Québec en 1956. Il exerce son métier d'avocat jusqu'en 2012. Il a aussi enseigné de 1969 à 1989 à l'Université de Montréal. François Aquin a notamment été formateur des juges de la Cour du Québec, de la Cour supérieure et de la Cour d'appel lors de la réforme du Code civil en 1994. Il est décédé le 23 novembre à Laval.

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, a remercié François Aquin, sur Twitter, d'« avoir été un précurseur ».

Le Devoir

DISCRIMINATIONS LGBTQ

Une entente hors cour jugée « équitable »

Des négociations ardues ont été menées entre des employés fédéraux et le gouvernement

Ottawa — Un avocat de militaires et d'employés fédéraux sanctionnés à cause de leur orientation sexuelle a révélé que des négociations ardues avaient permis la conclusion d'une entente hors cour.

Dans une entrevue accordée dimanche, M^e Doug Elliot a décrit l'entente de principe comme un « règlement juste et raisonnable » pour les principaux plaignants et les participants d'une action collective contre le gouvernement canadien.

« Elle n'est pas parfaite, bien sûr, mais tout règlement naît d'un compromis, a-t-il dit. Un des éléments qui nous préoccupaient dans cette cause était le piètre état de santé de certains des participants de l'action collective. Certains sont assez âgés, certains vivent dans une extrême pauvreté. »

En 2016, d'anciens membres homosexuels de l'armée canadienne et de la fonction publique fédérale avaient intenté une action collective nationale de 600 millions de dollars contre le gouvernement canadien. Dans les années 1950 et 1960, le gouvernement fédéral, prenant prétexte de la sécurité nationale,



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

En 2016, d'anciens membres homosexuels de l'armée canadienne et de la fonction publique avaient intenté une action collective nationale de 600 millions de dollars contre le gouvernement canadien.

avait mené une chasse aux sorcières contre plusieurs milliers de fonctionnaires, de soldats ou d'agents de la GRC à cause de leur orientation sexuelle. Malgré la décriminalisation de l'homosexualité en juin 1969, certains ont continué à être persécutés.

Selon M^e Elliot, l'intention du gouvernement libéral de présenter mardi des excuses officielles à la communauté LGBTQ a mis

de la pression sur les deux parties pour la conclusion d'une entente hors cour.

L'avocat a déclaré qu'il n'était pas prêt à accepter une mauvaise entente. Selon lui, les principaux plaignants sont satisfaits des résultats.

Il a eu l'impression que quel qu'un au gouvernement a cru que ses clients « accepteraient n'importe quoi » simplement parce que des excuses officielles étaient prévues. « Pour ma part, j'étais prêt à refuser les excuses si celles-ci ouvraient la voie à une mauvaise entente. Heureusement,

cela n'est pas survenu. »

Les modalités de l'entente seront annoncées au cours d'une conférence de presse qui suivra la présentation des excuses.

Les deux parties devront ensuite étoffer cette entente qui sera examinée par la Cour fédérale.

Le gouvernement fédéral a aussi annoncé avoir déposé mardi un projet de loi visant à gracier quiconque a été reconnu coupable d'avoir eu des relations sexuelles consenties avec un partenaire du même sexe.

La Presse canadienne

ALENA

Le Canada a fait valoir l'importance de l'équité entre les sexes

JOANNA SMITH à Ottawa

Le gouvernement Trudeau est conscient que d'autres pays lèvent les yeux à l'évocation d'ententes commerciales féministes, mais les libéraux sont convaincus que l'idée sera un jour aussi évidente que celles d'inclure des normes de travail et de protection de l'environnement.

Les négociateurs canadiens ont notamment fait valoir ce point de vue pour tenter de convaincre les États-Unis et le Mexique d'inclure un chapitre sur le genre dans le nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), indiquent des documents sur les négociations.

Des points de discussion préparés pour des hauts fonctionnaires à Affaires mondiales Canada en vue des négociations ayant démarré le 16 août à Washington rappellent les premières discussions il y a une vingtaine d'années sur les normes de travail et l'environnement dans le contexte d'accords commerciaux.

Neutralité

La création de mécanismes de coopération a augmenté notre compréhension de ces enjeux et a démontré la nécessité pour des obligations appropriées dans les accords commerciaux, ajoutent les documents.

La Presse canadienne a obtenu ces documents grâce à la

Loi sur l'accès à l'information. Même les responsables canadiens étaient sceptiques au départ, laisse-t-on entendre.

« Notre premier réflexe était de dire que [les accords de libre-échange] sont neutres relativement au genre. Mais est-ce que les effets sont neutres? Nous avons commencé à réaliser que ce n'est pas toujours le cas », soulignent les documents.

Seulement une société d'exportations sur cinq est dirigée par une femme entrepreneure

Seulement une société d'exportations sur cinq est dirigée par une femme entrepreneure, affirment les documents, mettant aussi en lumière une étude de la Banque mondiale montrant qu'un grand nombre de pays n'accordent pas les mêmes droits garantis par des lois aux femmes qu'aux hommes en ce qui a trait aux affaires.

On y fait aussi valoir qu'une telle approche pourrait aider à générer des appuis pour l'entente dans un contexte où des gens à travers le monde rejettent de plus en plus l'idée que le libre-échange puisse rendre la croissance économique plus « inclusive ».

« Je ne m'attends pas vraiment à ce qu'il y ait un chapitre sur le genre dans un éventuel nouvel ALENA, mais je crois qu'ils auront ajouté une lentille de genre à d'autres chapitres, et cela peut être utile », a affirmé Angela MacEwen, économiste principale au Congrès du travail du Canada.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2017-11-25

LOTTO QUÉBEC

SUPERTIRAGES DU VENDREDI FOU

6/49

Consultez les résultats du Super tirage du Lotto 6/49 à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

06 13 14 11
28 31 33 compl.

Extra 0334711

Résultats des tirages du : 2017-11-24

05 11 20 22 35 38 46 compl. 45

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$

2 lots de 1 million \$ (approx.)

Extra 1418322

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

À la petite cuillère

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



En 2008, le Québec avait connu une hausse de 39% des saisies de maisons. Ici comme ailleurs, la crise frappait durement. Au lendemain de Noël, pour sauver les meubles, la Banque Scotia avait cru bon de suggérer à la population d'économiser en cessant d'acheter des livres et en limitant au maximum l'achat de magazines. Les livres et la lecture, chacun le sait bien, sont à la racine des malheurs sociaux. Ils expliquent évidemment les vrilles de l'immobilier et du surendettement...

Cesser de lire rend-il au moins plus facile de croire aux promesses de prospérité, de mobilité sociale et de démocratie que ne cesse de nous seriner ce système qui se reproduit sur le mode du pilote automatique?

On ne peut en vouloir en tout cas à une autre banque, la Toronto Dominion, de soutenir ne serait-ce qu'un peu, à l'aide de ses profits faramineux, la littérature pour la jeunesse et les programmes d'alphabétisation. Chaque année, la Banque TD offre un petit livre de son choix aux enfants, en plus de mettre son nez dans différentes initiatives éducatives.

Mais voici que la TD, avec la complicité des écoles, offre aux enfants de première année un livre à la reliure souple signé Andrea Lynn Beck et intitulé *Bonjour, Canada!* Il s'agit, comme l'indique le chef de la direction de la banque dans sa présentation, de soutenir les efforts d'alphabétisation, mais aussi de contribuer à chanter «l'honneur du 150^e anniversaire de notre pays», sous le couvert d'«une célébration des symboles et des paysages typiquement canadiens». En un mot, l'esprit des petits est ici voué à être immergé par les gros torrents du nationalisme unifolié.

«Bonjour, castors. Bonjour, orignaux aux grands bois, et bonjour, bernaches du Canada.» A chaque page de cette onctueuse accumulation de clichés, on repart de plus belle sur la même note. «Bonjour, kayak. Bonjour, canot.» Pour parler de l'argent, on évoquera le huard. Ici, il tombe du ciel: «Youpi! La fée est passée.» De l'argent qui arrive du ciel? Ma parole, on se croirait presque devenir banquier. Suit cette heureuse précision faite aux enfants: les pièces de monnaie qui trônent au milieu de ce grand rêve canadien «ont chacune un portrait de la reine Elizabeth gravé sur l'une de leurs faces».

Ce sont 550 000 élèves qui reçoivent cette année cet ouvrage célébrant les castors, les orignaux aux grands bois, les bernaches, le hockey, la cabane à sucre, la police montée, le kayak, le canot et d'autres clichés plaqués sur des paysages bordés dans les plis et replis d'un drapeau unifolié qui se trouve déployé sans failir sur chacune des pages.

En est-on vraiment rendu à devoir faire avaler des drapeaux aux enfants après qu'une banque se soit donné la peine de les cuisiner? Ne serait-il pas plus sain de se donner enfin les moyens qui conviennent pour nourrir l'école et la rendre autonome, de sorte qu'elle ait assez d'énergie pour se tenir enfin la tête hors de l'eau, loin des délires nationaux?

Cela voudrait dire, entre autres choses, accorder une meilleure place à un enseignement de l'histoire digne de ce nom.

Au secondaire, explique la Coalition pour l'histoire dans une enquête qui vient de paraître, les professeurs doivent offrir 200 heures de formation aux élèves. Or ils ne suivent eux-mêmes, pour se préparer à cette tâche difficile, que trois ou quatre cours d'histoire d'une durée de 45 heures chacun! Et de ces cours-là, seulement deux sont obligatoires, d'ordinaire ceux consacrés à l'histoire du Canada d'avant et d'après 1867. Tant et si bien qu'on peut comprendre que la formation, loin d'être uniforme, s'avère en vérité très minimale. Comment demander à des maîtres insuffisamment formés de transmettre le feu qu'ils ont la responsabilité de préserver?

La Coalition estime que les lacunes patentes des enseignants au regard de l'histoire se retrouvent aussi dans d'autres disciplines, notamment en français et en sciences de la nature. Pourquoi? Parce que les professeurs, formés par des facultés de l'éducation, apparaissent trop accaparés par l'acquisition des techniques de transmission des savoirs plutôt que par l'acquisition des savoirs eux-mêmes.

Les professeurs, aussi dévoués et importants soient-ils, ont des lacunes. Mais on en arrive à regarder d'un œil bienveillant le fait que l'argent des banques décide en quelque sorte de ce qu'il faut lire et de quand il faut le lire.

Pendant ce temps, plutôt que d'assurer au mieux l'autonomie et la qualité de l'enseignement dans les écoles, le gouvernement préfère offrir un chèque de cent dollars aux parents tout en s'en félicitant.

Faut-il s'étonner ensuite que les plus petits finissent par être forcés d'avalier de la bouillie de drapeaux à la petite cuillère en guise de nourriture intellectuelle?

jfn@ledevoir.com



Premiers ministres ancien et actuel ont affiché une franche complicité, samedi soir, lors du congrès du Parti libéral, à Québec. JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Philippe Couillard rêve, la CAQ s'indigne

Le premier ministre souhaite un nouveau lien Québec-Montréal alors que François Legault préfère lui rappeler ses liens avec Jean Charest

MARIE-MICHÈLE SIOUI à Québec

MARCO BÉLAIR CIRINO à Sherbrooke

Une journée après avoir célébré le 150^e anniversaire du Parti libéral du Québec (PLQ) en présence de Jean Charest, le premier ministre Philippe Couillard a posé son regard loin vers le futur dimanche, en annonçant un projet inattendu de liaison rapide Québec-Montréal qui ne doit pas voir le jour avant 2026.

Le chef libéral a conclu le 33^e Congrès du PLQ en lançant un «appel à l'imagination des Québécois» pour qu'ils commencent à rêver à ce «projet phare pour le nouveau Québec».

Ce ne sera pas un train, ce sera peut-être un monorail: le projet émanera d'une «idée» lancée par la population et profitera d'un budget que le chef libéral se gardera de définir avant d'obtenir un nouveau mandat, en 2018.

Devant les médias, le premier ministre s'est défendu de demander «carte blanche» aux électeurs. Il a néanmoins évoqué un «appel de projets» qui serait mis sur pied dans un prochain mandat libéral, puis une mise en branle du projet dans un autre mandat libéral éventuel, qui s'étendrait de 2022 à 2026.

«Ce n'est pas vrai qu'on va faire face au problème de congestion juste en déroulant plus d'asphalte», a déclaré le premier ministre. «Mais ce n'est pas vrai qu'on abandonne les routes, qu'on abandonne les autos», a-t-il précisé ensuite.

Son appel à l'imagination ne s'est cependant pas rendu jusqu'à Sherbrooke. De là, où elle était réunie en conseil général, la Coalition avenir Québec (CAQ) a préféré insister sur un autre moment fort de la rencontre libérale: le discours prononcé samedi soir par l'ex-premier ministre Jean Charest.

«Je ne pense pas qu'on va avoir besoin de Jean Charest pour réchauffer la salle», a ainsi lancé François Legault aux 600 militants caquistes rassemblés dans l'ex-fief de Jean Charest dimanche matin. L'allocution de M. Charest, «personnellement», ne l'a «pas fait particulièrement rire», a-t-il dit à la presse.

Son équipe a elle aussi fait grand cas des plaisanteries de Jean Charest, qui a badiné au sujet de l'enquête Mâchurer de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), sur le financement du PLQ et l'octroi de contrats publics. «J'apprends ce que je fais dans les journaux, en les lisant», a lancé l'ex-premier ministre libéral samedi soir, en provoquant l'hilarité de la salle. Ce faisant, il a jeté le doute sur les informations qui se trouvaient entre les mains des enquêteurs de l'UPAC avant d'être divulguées à des journalistes.

«[En] riant de l'UPAC», M. Charest a attaqué les institutions québécoises, a déploré le député de Borduas, Simon Jolin-Barrette. «Moi, ça ne me fait pas du tout rire et ça ne fait pas du tout rire les Québécois.»

La CAQ a aussi remarqué la familiarité affichée de Philippe Couillard et de son prédécesseur, dont il tente pourtant de se distancier chaque fois qu'une affaire concernant

l'«époque Charest» fait les manchettes. «Ça fait 15 ans que les libéraux sont là. On a eu la preuve en fin de semaine que le gouvernement Charest et le gouvernement Couillard, c'est la même chose», a déclaré François Legault.

Les libéraux heureux

Les membres du caucus libéral ont quant à eux martelé qu'ils étaient tout à fait à l'aise, et même heureux, de retrouver leur ancien chef. «Moi, j'étais content de voir qu'il appuyait Philippe Couillard», a déclaré le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx. «Les gens étaient très, très, très heureux. Je pense que c'est un des meilleurs congrès qu'on a eus depuis fort longtemps», a ajouté le président du Conseil du Trésor, Pierre Arcand.

Le ministre des Ressources naturelles, Pierre Moreau, s'est dit «convaincu» que Jean Charest traverse une période «extrêmement difficile». «Connaissez-vous une autre personne qui fait l'objet d'une enquête policière qui fait l'objet d'autant de fuites que celle-là?», a-t-il demandé. «Lorsqu'il évoque la présomption d'innocence, moi-même je suis juriste, je suis 100% derrière lui.»

Le premier ministre a quant à lui dit espérer que les gens retiendront surtout la grandeur des «accomplissements» de Jean Charest, notamment le Plan Nord et la mise sur pied d'un premier Conseil des ministres paritaire au Québec.

Le Devoir

DÉCÈS DE SIMON DUFOUR

Redoubler d'efforts pour vaincre l'intimidation

Des voix s'élèvent pour accroître la sensibilisation à un phénomène qui peut mener à l'irréparable

PAULINE GRAVEL

À la suite du suicide du jeune Simon Dufour, victime d'intimidation à l'école, sa sœur, le ministre Sébastien Proulx et le président de la Fondation Jasmin Roy affirment qu'il faut accroître les efforts pour combattre ce fléau qui peut conduire certains jeunes à commettre l'irréparable.

Le 23 novembre dernier vers 6h15 du matin, Simon Dufour, âgé de 15 ans, s'est enlevé la vie à Saint-Bruno en se jetant devant le train de banlieue qui relie Saint-Hilaire à Montréal. Simon étudiait à l'école secondaire André-Laurendeau dans le programme Jazz-Pop et projetait de poursuivre des études en musique, mais il «était victime d'intimidation depuis le primaire». On se moquait de lui parce qu'il était roux et portait de grosses lunettes, a raconté à La Presse canadienne sa sœur, Karine Dufour, qui est âgée de 26 ans. Dans un message publié sur Facebook le 24 novembre à 22h47 et qui avait été partagé plus de 27 000 fois dimanche soir, Karine Dufour désire convaincre «les victimes d'intimidation» et les jeunes qui «ont des idées noires» d'en parler avec des proches qui pourront les aider. Elle s'adresse aussi aux personnes qui sont témoins de cas d'intimidation ou de grande détresse, et elle les intime d'agir, d'en parler à leurs pa-

rents, à leurs profs, à la direction de l'école et à la famille de la victime, et de dénoncer les intimidateurs. Elle exhorte aussi ces derniers à cesser leur comportement, et ce, même si leur victime affirme qu'elle s'en fout. Elle fait aussi une recommandation aux parents d'intimidateur afin qu'ils

«On ne travaille pas encore assez, surtout au secondaire, sur le développement des compétences émotionnelles et relationnelles»

interviennent, «outillent leur enfant» et sévissent contre ces comportements inacceptables.

Apprentissage émotionnel

Selon le comédien, animateur et auteur québécois Jasmin Roy, qui a créé une fondation éponyme ayant pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faite aux jeunes à l'école primaire et secondaire, «on ne travaille pas encore assez, surtout au secondaire, sur le développement des compétences émotionnelles et relationnelles. Encore aujourd'hui, on est dans la culture de la punition; on suspend, on punit. On ne prend pas assez de temps avec les agresseurs, parce qu'il faut aussi accompagner les agresseurs et pas

seulement les victimes, pour leur apprendre les bons comportements et ensuite faire du renforcement positif quand ils adoptent ces bons comportements. Les apprentissages sociaux et émotionnels ont été l'enfant pauvre du milieu de l'éducation, et pourtant ils font partie du mandat de l'école. On les oublie et surtout au secondaire parce que les élèves sont plus vieux, mais il reste encore beaucoup de travail à faire à ce niveau-là. Tant et aussi longtemps qu'on ne mettra pas l'accent sur ces compétences, on continuera d'avoir des problèmes.»

On martèle depuis des années que les témoins de cas d'intimidation ont le devoir de les dénoncer, ajoute M. Jasmin. «Mais la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif de l'Université Laval a révélé que 20% des élèves du secondaire affirment ne pas connaître un adulte de confiance à l'école. En tant qu'adultes, nous avons un devoir de créer des liens avec les jeunes afin que ceux-ci aient confiance dans le milieu où ils évoluent. Quand on n'a pas confiance, il est très difficile de dénoncer. Plus on réussira à résoudre les problèmes d'intimidation d'un grand nombre de jeunes, plus ceux-ci se sentiront en sécurité de dénoncer dans ce milieu», déclare-t-il.

La chaire de recherche a égale-

ment montré qu'il y a eu de légères améliorations, mais beaucoup plus au primaire qu'au secondaire, fait aussi remarquer le président de la Fondation Jasmin Roy. «Il faut néanmoins retenir que ce n'est pas encore suffisant. Le cas de Simon nous démontre à quel point il faut faire plus», dit-il.

Interrogé au cours du congrès du Parti libéral du Québec qui avait lieu ce week-end, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Dufour, s'est dit ébranlé en tant que parent par «toute la souffrance que devait éprouver Simon Dufour avant de poser son geste irréparable». Il a affirmé qu'il fallait «travailler avec les écoles afin de s'assurer que chacune d'elles mette en place un plan de lutte à l'intimidation et dispose de moyens pour y parvenir». «De manière globale, je souhaite qu'on continue à accentuer nos actions en matière de lutte à l'intimidation. L'école est un milieu de vie qui doit être sain et sécuritaire pour que les enfants réalisent des réussites et non pas pour qu'ils se retrouvent en difficulté», a-t-il souligné.

Avec Marie-Michèle Sioui et La Presse canadienne

Le Devoir

Si vous ou un de vos proches êtes en détresse, vous pouvez appeler sans frais le 1 866 APPELLE (277-3553).

ACTUALITÉS

Un dernier
déménagement
pour le CHUM

La dernière étape du grand déménagement des trois hôpitaux montréalais vers le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a été réalisée dimanche avec le transfert des patients de l'hôpital Notre-Dame. Des dizaines de bénévoles et d'employés ont été mobilisés pour l'opération. Au total, 110 patients de l'hôpital Notre-Dame ont été transportés vers le CHUM, comme ce fut le cas ces dernières semaines pour les patients des hôpitaux Saint-Luc et Hôtel-Dieu. L'hôpital Notre-Dame a officiellement été cédé au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. L'établissement se consacrera dorénavant aux soins intensifs, à la psychiatrie générale et à la médecine familiale. « C'est la fin d'une transformation qui se termine par une réorganisation pour répondre aux besoins de la population locale [...] Notre-Dame devient donc un hôpital communautaire avec 250 lits [...] », a souligné le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaëtan Barrette. Le nouveau CHUM, d'une superficie de près de 300 000 mètres carrés, compte notamment 772 chambres individuelles, 39 salles d'opération et plus de 400 salles d'examen.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Des chercheurs
parviennent
à transplanter
du corail

Sydney — Des scientifiques ont réussi à élever du corail de la Grande Barrière de corail en Australie et à le transplanter dans une autre zone de ce joyau du patrimoine mondial, un projet qui leur donne l'espoir de restaurer les écosystèmes endommagés à travers le monde. Les chercheurs de l'Université australienne Southern Cross, qui ont rendu publique leur étude dimanche, ont collecté fin 2016 de grandes quantités d'ovules et de sperme de coraux à Heron Island, au large de la côte orientale. Ils ont produit des quantités massives de larves qu'ils ont ensuite transplantées dans des zones endommagées de la Grande Barrière, qui est menacée par le réchauffement climatique. Huit mois plus tard, les scientifiques ont constaté que le corail juvénile avait survécu et grandi.

Agence France-Presse

OÙ SONT NÉS VOS VOISINS ?

Brossard: l'Orient en banlieue

Cette ville de la Rive-Sud est l'un des points d'ancrage de la communauté asiatique

À travers les villes, plusieurs quartiers se distinguent par la diversité et l'histoire des gens qui y ont élu domicile. Dans le deuxième texte de cette série, *Le Devoir* vous présente la carte postale de Brossard, une ville de banlieue devenue le point d'ancrage des immigrants chinois à l'extérieur de Montréal.

KARL
RETINO-PARAZELLI

La communauté asiatique de Brossard n'a pas de quartier à proprement parler, mais ce centre commercial du boulevard Taschereau, situé à l'intersection de l'autoroute 10, fait sans contredit office de point de ralliement.

À côté de l'épicerie asiatique Kim Phat, qui attire des clients d'origines diverses en cet après-midi du mois de novembre, on trouve des restaurants vietnamien, coréen et mongol. C'est également dans ce complexe que se situe le Centre Sino-Québec de la Rive-Sud, un organisme communautaire qui facilite l'intégration des immigrants asiatiques.

À l'étage, Yong Liu participe à un cours d'anglais offert par le centre. Arrivé à Brossard il y a trois mois pour y rejoindre sa femme et sa fille, cet ancien employé du ministère chinois du Revenu apprécie déjà sa nouvelle ville. « J'aime l'environnement, les stationnements sont larges et il y a beaucoup de Chinois », affirme-t-il par l'entremise d'une interprète.

Et il a raison : selon le recensement de 2016, environ 37% des quelque 87 000 habitants de Brossard sont immigrants. Et parmi les 57 communautés culturelles représentées, celle de l'Empire du Milieu est de loin la plus imposante. Elle représente aujourd'hui 13% de la population.

Trouver sa place

M. Liu admet qu'il n'est pas facile de s'intégrer quand on ne parle pas la langue de la majorité. Après avoir appris l'anglais, il tentera d'apprendre le français, mais il est un peu inquiet. « Le français, c'est difficile », dit-il. À Brossard, près du tiers de la population ne parle que l'anglais ou une autre langue que le



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À l'étage du Centre Sino-Québec de Brossard, les nouveaux arrivants peuvent suivre des cours de langue pour faciliter leur intégration.



« Les Chinois aiment se retrouver entre eux, donc ils sont plus visibles », affirme Nouredine Belhocine, le directeur général de la Maison internationale de la Rive-Sud.

français à la maison.

Guang Li Liu, qui donne des cours de français au Centre Sino-Québec, souligne que l'histoire de chaque immigrant est différente et que certains peuvent avoir du mal à trouver leur place dans les premières années. « On écoute leurs besoins et on regarde ce qu'on peut faire pour eux », résume-t-il.

La communauté chinoise, que certains décrivent comme

isolée, a cependant plusieurs visages. Michelle Hui, dont les grands-parents sont originaires de Shanghai et les parents, de Hong-Kong, a étudié en français au primaire et au secondaire, puis en anglais au cégep et à l'université. Après s'être impliquée pendant des années, la jeune femme de 26 ans a obtenu un siège au conseil municipal de Brossard le 5 novembre dernier.

« Les Chinois aiment se re-

trouver entre eux, donc ils sont plus visibles. Ils sont moins dilués dans la société. Mais ils ne sont pas seuls », précise Nouredine Belhocine, le directeur général de la Maison internationale de la Rive-Sud. Il y a plusieurs communautés d'importance variable.

Depuis 1975, cet organisme communautaire situé à quelques kilomètres du Centre Sino-Québec accueille les immigrants et les réfugiés parrainés par le gouvernement. Dans les locaux labyrinthiques de l'organisation, de nouveaux arrivants provenant des quatre coins de la planète sont répartis dans la dizaine de classes de francisation.

En plus des Chinois, Brossard compte notamment une importante communauté marocaine, afghane et colombienne.

Éviter les ghettos

Il y a quelques décennies, les premiers immigrants ont d'abord choisi Brossard en raison du prix des logements moins élevé qu'à Montréal, estime M. Belhocine. L'effet « boule de neige » a ensuite fait son œuvre : les nouveaux arrivants ont été rejoints par leurs proches et les générations suivantes ont été attirées par la présence d'organismes pour les soutenir.

La Maison internationale a aussi contribué à diversifier Brossard, puisqu'elle est le point d'ancrage des réfugiés publics sur la Rive-Sud de Montréal. Lorsqu'elle les aide à se trouver un logement, elle les dirige la plupart du temps vers des quartiers situés près des locaux de l'organisme pour faciliter le suivi.

Pour ce qui est de la communauté chinoise, l'étudiant en géographie à l'UQAM Dominique Lambert a conclu dans un mémoire de maîtrise publié en 2015 que la présence de nombreux agents immobiliers chinois à Brossard a eu pour effet de grossir ses rangs.

Selon Nouredine Belhocine, il est clair que la tendance observée au cours des dernières années se poursuivra. « Dans certaines écoles de Brossard, près de 80% des élèves sont d'origine immigrante, remarque l'homme d'origine algérienne. Ces gens-là vont sûrement s'installer ici, se marier ici, donc Brossard, inévitablement, va continuer à se diversifier. »

Le Devoir

D Voir aussi : Où sont nés vos voisins ? Découvrez notre carte interactive. ledevoir.com



Pour les Fêtes,
offrez *Le Devoir*
en cadeau.



Cette année, faites découvrir notre **nouveau D Magazine** du samedi à vos proches.

Offrez-leur un de nos abonnements pour aussi peu que 41,57 \$ pour 13 semaines.

Visitez le www.ledevoir.com/promonoel
ou appelez au 1 800 463-7559

SOCIÉTÉ

SANTÉ

Le médicament ingérable connecté soulève des questions éthiques

Abilify MyCite, médicament indiqué dans le traitement de troubles psychiatriques, intègre un capteur qui signale quand il a été ingéré par le patient. Son efficacité reste à évaluer, et l'utilisation d'un tel « mouchard » soulève des questions éthiques.

PAUL BENKIMOUN

Le premier médicament à prise orale dont les comprimés intègrent une puce qui signale qu'ils ont bien été pris s'est vu accorder aux États-Unis une autorisation de mise sur le marché (AMM), a annoncé en novembre l'agence américaine chargée du médicament, la Food and Drug Administration (FDA). Ayant pour principe actif l'aripiprazole, ce produit commercialisé par le laboratoire japonais Otsuka a pour indications reconnues le traitement de la schizophrénie, celui des épisodes aigus associés aux troubles bipolaires et le complément du traitement de la dépression chez l'adulte. Cette technologie innovante soulève des questions éthiques sur le contrôle des données recueillies.

Les patients qui consentiraient à la prescription de cet antipsychotique connecté suivront leur traitement à la trace par un procédé astucieux. Chaque comprimé contient un capteur composé de cuivre, de magnésium et de silicium qui sera éliminé par voie digestive. Une fois au contact des sucs gastriques, la puce subit une réaction d'oxydo-réduction. Elle fonctionne comme une batterie: elle émet un signal capté par un patch collé sur les côtes du patient. Le patch transmet par Bluetooth les informations recueillies à une application sur le téléphone intelligent du patient. Ce dernier décide qui, de son médecin ou de ses proches, a accès à ces informations. Celles-ci seront stockées sur un serveur sécurisé.

« Être capable de tracer l'ingestion de médicaments prescrits pour des maladies mentales peut être utile chez certains patients, a commenté le docteur Mitchell Mathis, directeur de la division des produits psychiatriques au Centre d'évaluation et de recherche sur les médicaments de la FDA, dans le communiqué de l'agence. La FDA soutient le développement et l'utilisation d'une nouvelle technologie dans les médicaments sur ordonnance et

s'engage à travailler avec les entreprises pour comprendre comment la technologie pourrait bénéficier aux patients et aux prescripteurs. »

Efficacité à démontrer

L'agence fédérale américaine a toutefois souligné que « la capacité du produit à améliorer la manière dont les patients se conforment à leur schéma thérapeutique n'a pas été démontrée ». Elle met également en garde quant à « une utilisation en temps réel ou en situation d'urgence du traçage de l'ingestion du produit, car la détection peut être retardée ou ne pas avoir lieu ».

Pour son nouveau produit, Otsuka a fait du neuf avec du vieux. Il avait obtenu en 2002 l'AMM américaine dans l'indication de schizophrénie pour l'aripiprazole qu'il avait commercialisé sous le nom d'Abilify. Les ventes florissantes de 2011 à 2013 s'élevaient à 5 ou 6 millions de dollars par année aux États-Unis avant de décroître de plus en plus rapidement jusqu'en 2015, année où le brevet d'Otsuka a expiré. De nombreuses formes génériques sont alors apparues sur le marché, à un prix nettement inférieur.

Le laboratoire Otsuka avait pris les devants avec Abilify Maintena, une forme injectable en intramusculaire une fois par mois, autorisée aux États-Unis en 2013 et l'année suivante par l'Agence européenne du médicament. En parallèle, l'industriel japonais a travaillé pendant plusieurs années avec la firme de la Silicon Valley Proteus Digital Health afin de mettre au point son comprimé connecté, Abilify MyCite.

En 2015, le laboratoire a sollicité une autorisation de la FDA pour cette nouvelle forme de comprimé. L'agence a demandé au laboratoire des tests supplémentaires pour évaluer l'efficacité, la sécurité et le caractère pratique de ce produit d'un type particulier. La nouvelle demande d'AMM a été présentée et acceptée en 2017.

« C'est un système à la fois simple et sophistiqué, indique le professeur François Chast, chef du service de pharmacologie cli-



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Les patients qui consentiraient à la prescription de cet antipsychotique connecté suivront leur traitement à la trace.

nique à l'hôpital Necker (AP-HP, Paris). Conceptuellement, c'est génial. Le traitement médicamenteux de toutes les pathologies chroniques est problématique, et nous savons que l'observance n'est que de l'ordre de 50%, surtout pour celles qui ne s'accompagnent pas de symptômes inquiétants. Disposer

des situations où le patient refuse les injections. Je suis néanmoins sceptique quant à son intérêt, car il faudra montrer que le comprimé connecté sera aussi efficace pour un bon suivi du traitement, que des patients le préfèrent à d'autres présentations et que son coût encore inconnu

santé mentale du Jura bernois-Bienne-Seeland (Suisse), le psychiatre français Yann Hodé n'est « pas convaincu de l'intérêt » du nouveau médicament antipsychotique. « La forme injectable à libération prolongée a l'avantage de la certitude de la prise puisque c'est le médecin qui fait l'injection, de la stabilité pharmacologique et, en cas d'interruption du traitement, d'entraîner un arrêt plus doux qu'avec la forme orale », estime le docteur Yann Hodé.

Sur le plan éthique et sur la sécurité et l'accès aux données ainsi collectées, les avis divergent. L'industriel et son partenaire, Proteus, insistent sur le fait que le patient décide qui aura accès à ses données et qu'il peut retirer cette autorisation à tout moment. Le docteur Fond estime qu'il n'y a ni plus ni moins de problèmes qu'avec la forme injectable, qui requiert égale-

ment le consentement du patient. De son côté, le docteur Hodé s'inquiète du risque de voir des assureurs menacer de remettre en question leurs remboursements si le patient ne prouve pas qu'il a pris systématiquement son traitement.

Otsuka attend de voir la réaction d'assureurs privés avant de décider s'il déploie à grande échelle Abilify MyCite aux États-Unis. Différents projets utilisent des capteurs ingérables. En 2010, le laboratoire Novartis avait annoncé des projets utilisant la technologie de capteurs développée par Proteus, mais il n'a pas encore proposé de médicament l'intégrant. Le *Wall Street Journal* évoque ainsi les tests d'un dispositif ingérable enregistrant la fréquence à laquelle une personne mange, mis au point par les chercheurs de l'Université Harvard et du MIT.

Le Temps

« Cette nouvelle présentation peut résoudre les situations où le patient refuse les injections. Je suis néanmoins sceptique quant à son intérêt, car il faudra montrer que le comprimé connecté sera aussi efficace pour un bon suivi du traitement. »

d'un outil impartial de suivi est donc positif. En revanche, il suscite beaucoup de questions éthiques sur la relation patient-médecin-médicament. »

Chercheur à la fondation FondaMental de Créteil, le psychiatre Guillaume Fond observe qu'il « faut anticiper les réactions des patients ». « Cette nouvelle présentation peut ré-

ne sera pas prohibitif », ajoute-t-il. Pour démontrer l'intérêt thérapeutique d'Abilify MyCite, le professeur Chast estime nécessaire une étude qui le comparerait à un suivi du traitement par des marqueurs cliniques et biologiques.

Accès aux données
Directeur médical du réseau

Combattre le stress avec les audiocaments

D'abord utilisés pour réduire les sédatifs, ces enregistrements sonores sont pour certains devenus une pratique quotidienne

D'abord utilisés dans des hôpitaux belges pour relaxer les patients, les audiocaments, ces enregistrements sonores aux vertus thérapeutiques, sont devenus pour certains une pratique quotidienne qui fait du bien.

JULIE EIGENMANN

Dans une oreille, une histoire: un souvenir d'enfance dans une ferme familiale. Dans l'autre, des pensées positives. Tout s'accélère. On lâche prise, on se laisse porter par ce qu'on entend, on se détend. C'est un audiocament, ou enregistrement stéréo, créé par le laboratoire belge Psychomed. Le but? Faire du bien. Celle-là s'appelle « Joie de vivre ».

« Cet enregistrement est sublime, on n'a pas envie d'en ressortir. Il contient une telle douceur! » Sarah*, 38 ans, est professeure de musique dans le canton de Vaud, en Suisse. Elle écoute un audiocament au moins trois fois par semaine, quand sa fille est à l'école, à midi. « J'étais tombée sur un CD dans un centre de santé, je l'avais acheté par curiosité. » Très vite, elle se tourne vers les audiocaments version mp3, téléchargeables en ligne, 30 minutes d'enregistrement pour 8 euros.

« Ma maladie, ma chance », « Alcool free », « Mieux dormir » et bien d'autres encore. « Les audiocaments concernent tous ceux qui ont des troubles liés au stress », explique Stéphane Dumonceau-Krsmannovic, licencié de kinésithérapie à Bruxelles et concepteur de ces audiocaments avec le laboratoire belge. C'est à la demande d'anesthésistes qu'il a créé il y a une quinzaine d'années, en collaboration avec des médecins, ces enregistrements qui ont été validés ensuite par le ministère de la Santé belge. L'idée de base: réduire les sédatifs pendant certaines opérations, en relaxant les patients.

Mais depuis, l'audiocament est sorti des hôpitaux pour arriver dans les écouteurs, à domicile: « C'est pratique, parce qu'on ne peut pas



ISTOCK

Les audiocaments sont des pistes sonores, souvent des histoires, qui nous font du bien.

consulter un médecin au quotidien », note Stéphane Dumonceau-Krsmannovic. Et comment ça marche? « En racontant des histoires. Donner des ordres, ça ne marche pas. On fait des

suggestions indirectes à travers des métaphores. » Sarah nous parle de la version « Gestion du stress », dans laquelle le patient doit s'imaginer pilote d'avion, pris dans la tempête.

« Mais on nous montre qu'on peut changer d'itinéraire. Ce sont des histoires symboliques fortes. »

Dans chaque audiocament, un homme et une femme racontent. On perçoit des bruits, des clapotis en arrière-plan. Tout pour favoriser la réceptivité, plonger l'auditeur dans un état entre éveil et sommeil, pas loin de l'état d'hypnose, sur lequel se sont d'ailleurs basés les concepteurs de ces enregistrements.

« J'avais beaucoup de messages de destruction dans la tête, type "je vais me louper", confie Sarah, mais ces audiocaments finissent par changer le message que tu t'envoies à toi-même. » Sarah a fait un épuisement professionnel il y a quelques années: pour elle, les enregistrements ont été d'une grande aide à ce moment-là. « Après les avoir écoutés, je ressens un calme et un bien-être profonds. »

Et en Suisse? Les audiocaments ne sont pas disponibles en pharmacie comme en Belgique. Mais des enregistrements du même type existent. « Après des séances d'hypnose, certains praticiens donnent du matériel audio à écouter chez soi », explique Philippe de Saussure, médecin vice-président du conseil de fondation de l'Institut romand d'hypnose: « C'est une façon économique pour les patients de prolonger la thérapie. » Le contenu de ces enregistrements est similaire à celui des audiocaments, mais est parfois personnalisé en fonction des besoins. Et si ce spécialiste ne connaît pas le produit belge, il n'est pas contre le principe d'écouter ce type d'enregistrement chez soi sans avis médical préalable: « Il n'y a aucun effet secondaire négatif. »

Traduits en neuf langues, de nouveaux audiocaments arrivent régulièrement sur le marché. Un des derniers vise la gestion de l'anxiété en avion. Le stress n'a qu'à bien se tenir.

Le Temps

* Prénom fictif

ÉDITORIAL

FRANCISATION DES IMMIGRANTS

La désinvolture

Dans son dernier rapport, la vérificatrice générale (VG) du Québec, Guylaine Leclerc, a constaté le dysfonctionnement du programme de francisation des immigrants dont est chargé le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Cette déplorable situation est pourtant connue depuis des années, et le gouvernement n'a rien fait. Quand il est question de la langue française, sa posture, c'est l'apathie; tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, répète-t-il.

Dans son audit portant sur la francisation des immigrants par le MIDI, la VG établit que seulement le tiers des nouveaux arrivants qui ne connaissaient pas le français ont suivi un cours de français offert par le ministère. Parmi ceux qui s'inscrivent aux cours du MIDI, une poignée seulement réussit à atteindre le niveau de compétence en français jugé nécessaire pour occuper un emploi ou poursuivre des études postsecondaires.

L'an dernier, *Le Devoir* avait révélé que seulement 40% des immigrants qui ne connaissaient pas le français s'inscrivaient à un cours de français, tandis que, huit ans plus tôt, cette proportion était de 60%. Que se passait-il? Le MIDI, entretenant d'oiseuses conjectures, n'en savait rien.

Pourtant, comme le souligne la VG, en présentant leur demande de certificat de sélection, les candidats à l'immigration choisis par Québec signent une déclaration dans laquelle ils s'engagent à respecter les valeurs communes de la société québécoise et à apprendre le français s'ils ne le connaissent pas déjà.

Or, le MIDI n'effectue aucun suivi individuel de ces nouveaux arrivants qui choisissent de ne pas participer aux cours de français du ministère. On ne sait pas si c'est parce qu'ils ont trouvé du travail et, si c'est le cas, dans quelle langue ils travaillent.

On peut se demander à quoi sert cette déclaration s'il ne s'agit pas d'un engagement à tout le moins moral. Désinvolté, le MIDI a manifestement décidé qu'il ne voulait rien dire.

Quand il est question de la langue française, le gouvernement Couillard répète qu'il n'y a pas de problème. Vendredi, la nouvelle ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Marie Montpetit, a réagi sur les ondes de LCN à ce gérant de la nouvelle boutique Adidas au centre-ville de Montréal pour qui la langue française doit être «accommodée» tandis que la langue qui prime, c'est l'anglais. Citant une étude, rendue publique jeudi par l'Office québécois de la langue française, Marie Montpetit affirmait que le français connaissait une «progression» comme langue d'usage au travail.

Ce n'est aucunement ce que montre cette étude. «Il n'y a pas de différence significative quant à l'usage du français au travail [...] entre 2016 et 2010», écrit l'auteur de l'étude, Charles-Étienne Olivier. Et il ajoute: «Il y a donc une apparente stabilisation de l'usage du français au travail depuis près de 20 ans.» Tout au plus pouvons-nous constater que les milieux de travail sont de plus en plus bilingues dans la grande région de Montréal: moins de francophones travaillent exclusivement en français tandis qu'anglophones et allophones travaillent plus souvent en français.

Peut-on y voir un réel progrès? Seulement si l'on fait preuve de mauvaise foi en mettant de côté les conclusions du chercheur. Plutôt que de se réjouir d'un progrès imaginaire, le gouvernement libéral aurait avantage à s'en tenir aux faits et à reconnaître les ratés de la francisation. Surtout quand on sait que Philippe Couillard a l'intention de hausser substantiellement le nombre d'immigrants admis tandis qu'ils sont de moins en moins nombreux à connaître le français à leur arrivée.

RETOUR DE JEAN CHAREST

Indolence festive

Pendant la plus grande partie de son mandat, le premier ministre Philippe Couillard a cherché à se distancier de l'ère Charest. Les squelettes libéraux du passé récent ne viendraient pas faire une danse de l'épouvante sous sa gouverne.

Lors des célébrations du 150^e anniversaire du Parti libéral du Québec (PLQ), samedi soir, M. Couillard a consacré son alliance avec M. Charest, un homme dont la voracité en matière de financement politique a plongé le PLQ dans la tourmente. Quel revirement! Quel mauvais calcul politique à moins d'un an des élections provinciales!

L'allocution de M. Charest reconfortera probablement la base militante, nostalgique des années grandioses de règne du PLQ. Elle inquiétera tous ceux qui, en dehors de la famille libérale, s'interrogent sur les valeurs morales du PLQ et sur sa capacité de résister à l'influence des affairistes. En fixant des objectifs de financement disproportionnés (100 000\$ par ministre) et en permettant à l'argentier bienveillant Marc Bibeau de jouer un rôle surdimensionné dans son entourage politique, Jean Charest a jeté le discrédit sur le PLQ du temps où il était premier ministre.

Il a fait courir à ses cabinets ministériels le risque de se placer en situation de conflit ou d'apparence de conflit d'intérêts par rapport aux firmes qui sollicitaient des contrats publics et qui soutenaient le PLQ. La tenue de la commission Charbonneau et l'enquête en cours de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) sur le financement du PLQ découlent de son indolence à mettre une distance entre le financement du parti et les affaires du gouvernement.

Bien sûr, M. Charest bénéficie de la présomption d'innocence. Bien sûr, la commission Charbonneau n'a trouvé qu'un lien «indirect» entre le financement politique et l'octroi des contrats publics au provincial, gracieuseté de l'incompréhensible dissidence du commissaire Renaud Lachance. Il n'en demeure pas moins que M. Charest est porteur d'un héritage toxique pour le PLQ.

Le Jean Charest qui s'est présenté hier, en pourchassant l'UPAC, les fuites médiatiques sur le projet «Machurer» et les reportages gonflés à l'hélium sur sa personne est le même qui, au plus fort de la crise sociale que fut le printemps érable, en 2012, suggérait d'expédier les étudiants au nord du Grand Nord. Il a droit à ses opinions. Si les libéraux en sont rendus à lui offrir une tribune, alors que l'UPAC n'a toujours pas achevé son enquête sur le financement du parti, c'est bien la preuve que la grogne au sein du caucus et la montée de la Coalition avenir Québec (CAQ) altèrent le jugement du premier ministre Couillard et de son entourage.

Sous Jean Charest, les libéraux ont fait campagne avec le slogan «Les deux mains sur le volant». Ceux de M. Couillard roulent «sur le pilote automatique».

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LEGAULT PROMET DE L'AIDE AUX FAMILLES POUR ENCOURAGER LA NATALITÉ



L E T T R E S

Baisse d'impôt: la classe moyenne abusée

Monsieur le Ministre des Finances, Grâce au calculateur mis à ma disposition sur le site Web de votre parti, j'ai calculé que j'allais épargner 758\$ en impôt cette année. En ajoutant les 100\$ que vous comptez me verser pour chacun de mes enfants d'âge scolaire, cela fait 958\$. Je devrais être heureux. Je ne le suis pas.

Mon premier enfant fréquente une école dont les bâtiments sont dans un état déplorable, parce que la commission scolaire ne dispose même pas des sommes nécessaires pour financer l'entretien courant de ses écoles. Mon deuxième enfant fréquente une école surpeuplée, parce que l'investissement dans l'infrastructure scolaire ne suit même pas la croissance démographique.

Ces 958\$, Monsieur le Ministre, j'aimerais beaucoup mieux les voir servir à améliorer concrètement le sort de mes enfants et de leurs camarades.

Vous semblez oublier ce que doit à

l'éducation publique votre public cible, la classe moyenne. Car c'est l'éducation publique qui a fait la classe moyenne. C'est elle qui a extrait mes parents d'un milieu qui les condamnait aux petits salaires et aux conditions difficiles; qui en a fait de précieux contribuables, en les formant pour un domaine — l'informatique — qui allait contribuer à la modernisation du Québec; et qui leur a permis de participer à la croissance de fleurons de l'économie québécoise, comme Desjardins et CGI.

L'éducation publique nous a donné aussi, à ma conjointe et moi, des métiers qui nous permettent de contribuer à notre société sans y laisser notre santé. Et je compte bien qu'elle en fasse de même avec nos enfants.

Ce que vous nous démontrez, avec votre baisse d'impôt, c'est que vous ne croyez pas en l'éducation publique. Et que vous ne croyez pas non plus en nous, qui en sommes les héritiers. La classe moyenne n'est pas digne d'investissement, selon vous. Elle est seulement bonne à acheter.

Eh bien, je vous prie bien humble-

ment, Monsieur le Ministre, de ne pas nous acheter, ma conjointe et moi, mais d'investir plutôt dans l'avenir de nos enfants.

Hugo Hardy
 Montréal, le 24 novembre 2017

Pas de baisse d'impôt, Monsieur Leitão

Je ne veux pas de votre baisse d'impôt de 200\$, 500\$ ou 1000\$. Je suis fier de contribuer au bien commun en payant mes impôts.

Cessez de laisser croire que chaque Québécois est un radin prêt à sacrifier ses institutions pour 500\$. Ça m'insulte. On n'est pas si *cheap* que ça.

Réinvestissez mes 500\$ dans un CPE, une école qui a subi vos compressions de budget ou dans un organisme communautaire au bord de la fermeture.

Cessez de détruire. Réinvestissez les surplus dans les services publics.

Sylvie Giguère
 Montréal, le 21 novembre 2017

LIBRE OPINION

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le retour à l'ère cléricale?

JEAN-CLAUDE MARSAN

Professeur émérite, Université de Montréal

Dans une lettre d'opinion publiée dans *Le Devoir* de samedi, la chancelière Louise Roy plaide pour la mise à jour de cette charte qui date de 1967 («Pourquoi moderniser la charte de l'Université de Montréal», 18 novembre 2017).

Elle considère qu'il faut «en retirer un certain nombre d'anachronismes — comme la nomination de membres du conseil par l'archevêque de Montréal» et lui ajouter des dispositions «qui reflètent mieux la réalité des pratiques de gouvernance actuelles».

Une des dispositions qui s'imposent a trait à l'aménagement du campus. Son plan directeur d'aménagement date des années 1960, de l'ère du tout-à-l'auto. On n'a qu'à visiter le campus de l'Université McGill, emprunter la promenade du Philosophe du campus de l'Université de Toronto ou se délecter de celui de l'Université Simon Fraser à Vancouver pour se rendre compte que celui de l'Université de Montréal est un des plus mal aménagés de tout le Canada.

Pour amorcer un véritable changement, il y aurait lieu de nommer d'office dans son conseil d'administration deux professeurs compétents dans des domaines spécifiques, l'un en architecture et en urbanisme et l'autre en architecture de paysage.

Ces professeurs pourraient faire comprendre aux membres du conseil qu'il est possible de développer davantage le campus actuel tout en accroissant les espaces verts. C'est de cette façon que le recteur Gilles Cloutier a transformé la controverse suscitée au début des années 1990 par le projet du nouveau pavillon des HEC en une éclatante victoire. Il a tout simplement pris avis auprès de quelques professeurs de la Faculté de l'aménagement.

Aujourd'hui, il n'y a plus un seul citoyen qui, s'étant opposé à l'origine à ce projet, souhaiterait revenir à situation qui régnait à l'époque. Non seulement le pavillon des HEC est le plus convivial de tous ceux du campus, mais l'îlot en question, désormais accessible au public, a été paysagé d'une façon fort accueillante. Plus, grâce à l'intervention de la Ville en accord avec le rectorat, la circulation automobile a diminué dans les rues résidentielles du secteur grâce au changement de certains sens uniques.

Le 1420

Si les membres du conseil d'administration de l'Université de Montréal avaient pu être informés par un professeur compétent, jamais ils n'auraient géré le projet du 1420 d'une façon aussi aberrante. Car ils auraient appris qu'il était possible d'installer le complexe des sciences à la gare de triage d'Outremont tout en conservant le 1420 pour

des activités utiles au campus.

Pour ne prendre qu'un exemple, l'Université aurait pu, à l'instar de ce que font les universités canadiennes anglophones, louer le 1420 par bail emphytéotique à une entreprise, encore mieux à un groupe sans but lucratif, pour que l'immeuble soit recyclé en complexe résidentiel pour des étudiants et des professeurs de passage. Elle aurait alors encaissé une rente annuelle, multiplié l'attrait de son campus tout en enrichissant le patrimoine de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Hélas, maintenant, non seulement elle a perdu des millions de dollars en s'acharnant à vendre l'immeuble au privé, mais elle a rendu impossible désormais la candidature de cet arrondissement historique au patrimoine mondial de l'UNESCO, car cette institution n'acceptera pas qu'une université ait pu brader le patrimoine avec une telle outrecuidance.

Donc bravo si la modernisation de la charte de l'Université de Montréal peut favoriser le développement et l'aménagement cohérents du campus actuel, y compris celui satellite à la gare de triage d'Outremont. Il reste cependant une question essentielle: pourquoi faudrait-il exclure du conseil des professeurs de l'institution, comme le réclame la chancelière? Parce que le recteur cherche à s'entourer de personnes qui pensent comme lui? Ça, ce serait carrément le retour à l'ère cléricale!

IDÉES

Les professeurs sont-ils prêts au retour de l'enseignement des connaissances ?

GILLES LAPORTE

Porte-parole de la Coalition pour l'histoire



À la suite de l'action menée notamment par la Coalition pour l'histoire, les élèves québécois ont enfin droit depuis septembre 2017 à un cours d'histoire réformé en 3^e et 4^e secondaire. Unaniment salué, ce nouveau cours d'histoire du Canada et du Québec emprunte désormais une trame chronologique, résolument axée sur l'acquisition de connaissances et l'apprentissage de la méthode historique. Dans ce contexte, il y a lieu de se demander si la formation que reçoivent les enseignants québécois les prépare adéquatement à offrir des cours désormais plus substantiels.

C'est le point de départ de l'étude que j'ai pilotée avec mes collègues Laurent Lamontagne et Myriam D'Arcy à propos de la formation des futurs enseignants dans les universités québécoises et sur le niveau de satisfaction qu'ils en ont tiré une fois leur carrière commencée. On a ainsi passé au crible chacun des 14 programmes de formation des maîtres dans dix universités québécoises. On a ensuite interrogé plus de 200 enseignants d'histoire à propos de leur cheminement universitaire et sur le profit véritable qu'ils en ont tiré. On a enfin mené des entrevues approfondies avec certains d'entre eux pour mieux interpréter le sens des données obtenues.

Les résultats de l'enquête sont accablants. Tous établissements confondus, le baccalauréat en enseignement secondaire de quatre années

accorde la part du lion aux cours de didactique, de psychopédagogie et de science de l'éducation en général. En revanche, moins de la moitié des cours suivis concerne la formation disciplinaire des futurs enseignants, soit la géographie et l'histoire.

Le constat est particulièrement dramatique à propos de l'histoire du Canada et du Québec. Tandis que les futurs enseignants doivent offrir 200 heures de cours sur ce thème dans le programme d'Univers social, ils n'auront eux-mêmes suivi pour s'y préparer que trois ou quatre cours de 45 heures, dont seulement deux obligatoires, généralement les cours d'histoire du Canada avant et depuis 1867.

En somme, si les enseignants semblent adé-

Notre conclusion est finalement que les lacunes observées dans la formation disciplinaire des enseignants d'Univers social se vérifient aussi dans d'autres programmes

quement formés pour gérer une classe, évaluer une compétence et évoluer dans le système d'éducation, il est évident qu'ils n'ont pas reçu le bagage disciplinaire suffisant pour enseigner adéquatement l'histoire nationale et exposer leurs élèves à des connaissances qui aillent un tant soit peu au-delà de ce qu'ils peuvent trouver dans le manuel de classe ou sur Internet.

Recommandations

Forts de ces constats, mais conscients de la complexité des enjeux et des dilemmes auxquels

font face l'enseignant et l'école québécoise, nous soumettons neuf recommandations nuancées qui visent d'abord à soutenir le travail déjà mené dans les établissements. Ces recommandations consistent, *primo*, à renforcer d'urgence la formation disciplinaire, notamment en géographie et en histoire du Canada et du Québec.

Secundo, qu'on accroisse la flexibilité de la filière de la formation de sorte, par exemple, que le détenteur d'un baccalauréat disciplinaire puisse accéder à l'enseignement après une année de cours d'appoint en pédagogie, et que les directions d'écoles aient davantage la liberté de répartir à leur guise les ressources enseignantes pour atteindre les objectifs et standards.

Tertio, qu'on institue enfin un véritable dialogue entre les facultés d'éducation — qui forment les enseignants — et les établissements scolaires qui auront à les embaucher de sorte de mieux définir les outils dont auront besoin les futurs enseignants.

Notre conclusion est finalement que les lacunes observées dans la formation disciplinaire des enseignants d'Univers social se vérifient aussi dans d'autres programmes, comme l'enseignement du français ou des sciences de la nature: le nombre de crédits accaparés par la formation en sciences de l'éducation aux dépens de la formation disciplinaire y est tout aussi disproportionné. Les constats et les recommandations faits par notre étude nous apparaissent donc généralisables à l'ensemble de la formation des maîtres au Québec et tous les intervenants de cette filière névralgique pour l'avenir du Québec sont invités à en prendre connaissance.

Le sexe de la langue

JEAN-BENOÎT NADEAU



La France est à feu et à sang. On se déchire sur les tribunes. Les politiciens sont pris à partie et doivent prendre position. La réforme du travail? Non: l'écriture «inclusive». Kézako?

L'écriture inclusive remet en question le postulat du grammairien Scipion Duplex formulé en 1651: «Parce que le genre masculin est plus noble, il prévaut seul contre deux ou plusieurs féminins.» Résumé depuis par la formule sacrosainte: «Le masculin l'emporte sur le féminin.»

Quand la France éternue, c'est toute la francophonie qui doit s'essuyer. Bref, dans une langue qui est la plus largement enseignée dans le monde après l'anglais, le débat français a des répercussions partout. L'affaire fait le tour du monde, dans toutes les langues.

Mais avant de sauter dans le débat, voici de quoi il est question. L'écriture inclusive peut prendre plusieurs formes. La féminisation des titres et fonctions, par exemple, est courante au Québec depuis quatre décennies. L'ambassadrice n'est pas la femme de l'ambassadeur. Les Belges et les Suisses font de même.

La «rédaction épicienne», elle, fait usage de termes neutres: les droits de la personne ou les droits humains plutôt que les droits de l'homme. Ou bien l'on dira: les «candidats et candidates». Ce qui demande un certain doigté. L'ancien premier ministre John Turner avait mis les pieds dans le plat en disant: «Les bleuets, je les mangerais tous et toutes.» Encore faut-il savoir de quels bleuets l'on parle.

Parmi les autres procédés d'écriture inclusive, on compte la «règle de majorité»: 300 femmes et un chat sont contentes (ce que mon correcteur orthographique refuse encore pour l'instant). Enfin, il y a la «règle de proximité», selon laquelle l'adjectif s'accorde avec le nom le plus proche. Ex.: monsieur et madame sont contentes. Si vous n'aimez pas la règle de proximité, vous n'avez qu'à dire: madame et monsieur sont contents. Et c'est aussi plus galant.

Plus radicale, une autre technique d'écriture inclusive consiste à introduire des points médians pour parler des lecteur.ice.s du *Devoir*. C'est une chose que les Québécois/es ont essayée à leur façon il y a 30 ans et qu'ils ont délaissée.

La résistance française

Notons qu'avant le XVII^e siècle, ces règles dites inclusives étaient courantes en français, sauf le point médian. De nos jours, leur usage tend à se répandre à nouveau.

En France, les choses faisaient leur petit bout de chemin discrètement jusqu'en septembre, quand *Le Figaro* s'est avisé que l'éditeur Hatier avait publié un ouvrage scolaire destiné aux jeunes du primaire qui faisait usage de l'écriture inclusive, dont le fameux point médian. «Péril mortel!», juge l'Académie française, qui n'en rate pas une.

J'étais en France au début de novembre et il ne se passait pas un jour sans qu'une publication en parle. Le débat a atteint un paroxysme le 21 novembre lorsque le premier ministre, Édouard Philippe, a ordonné à ses ministres de ne pas utiliser l'écriture inclusive — les fameux points médians...

... Tout en recommandant d'autres facettes de l'écriture inclusive, comme les offres d'emploi ouvertes aux «candidats et candidates». Et il ne ferait pas non plus la porte aux titres féminins.

Toute cette polémique aura sans doute le mérite de faire avancer la réflexion sur l'écriture inclusive. Après tout, le débat s'est tellement focalisé sur l'aspect le plus radical de l'écriture inclusive qu'il justifie tout le reste.

À mon avis, ce qui a retardé l'évolution logique de la langue en francophonie depuis 40 ans, c'est le système de valeur des Français davantage que la structure de la langue.

En France, la forme féminine des titres et fonctions est à ce point diminuée qu'elle est perçue comme dégradante, même par les femmes. Une mairesse, c'est une femme de maire. Tant et si bien qu'Anne Hidalgo préfère être la maire de Paris. Lorsque Valérie Plante a été élue «maïresse», la presse française s'est éblouie autant de l'usage du terme que du fait qu'une femme dirige Montréal.

On touche ici ce qui pollue tout le débat en France: cet usage de conférer aux épouses le titre du mari. Si l'Académie française insiste tant pour que l'on dise Madame le capitaine, c'est parce que la capitaine était la femme du capitaine. Idem pour la présidente, la ministre, la juge, la docteure, la mairesse.

Comment se fait-il que la femme de l'ambassadeur soit ambassadrice? En toute logique, elle ne devrait être que la femme de l'ambassadeur. On touche à l'absurde. Car enfin, si madame l'ambassadeur est bien une femme, et que son conjoint doit prendre le titre, comment désigne-t-on son mari? L'ambassadeur? L'ambassadeux? L'ambassalGBTQ?

Edouard Philippe rendrait un grand service à la langue s'il déclarait que l'époux de la maire Hidalgo doit être le mairesse.

Si le péril est mortel, c'est parce que le ridicule tue.



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre Justin Trudeau lors de sa visite au Memorial national du Canada à Vimy pour le centenaire de la bataille de Vimy en avril 2017

Chemins de guerre, chemins de mémoire ?

MONIQUE DUMONT

Chef de la recherche retraitée de l'émission Enquête de Radio-Canada

J e reviens d'un voyage en Europe durant lequel j'ai voulu suivre les traces des soldats canadiens (et canadiens-français) durant la Grande Guerre (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Si cette année marquait le centième anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, l'an prochain sera celui de l'armistice conclu le 11 novembre à 11 heures.

Le 1^{er} septembre 2019 marquera le début officiel, il y aura quatre-vingts ans, de la Seconde Guerre mondiale. Les armées d'Hitler envahissent la Pologne. Le Canada déclare la guerre le 10 septembre. Voilà donc des dates charnières et en traversant l'Atlantique, j'avais des attentes élevées quant aux sites de commémoration. Or, j'ai été bien déçue.

Il faut savoir qu'il n'existe aucun itinéraire déjà tracé pour qui veut faire ce genre de voyages, un guide illustrant les principaux sites d'intérêt. Le GPS souvent ne référence pas ces sites et il faut utiliser Google Maps pour les trouver, et encore. Peu d'affiches, peu de présentations ou d'historiques.

Certains sites de la Grande

Guerre sont bien présentés et entretenus. Je pense notamment au site de Passchendaele, en Belgique, ou au magnifique monument de la crête de Vimy, dont la majesté se dessine de très loin sur l'horizon des collines françaises. Et pourtant. Au Centre d'accueil des visiteurs de Vimy, tout récemment terminé, des fissures dans le plancher sont déjà visibles. Une mauvaise construction. À titre de comparaison, je suis allée au centre d'interprétation de Verdun. Les champs de bataille, les lieux des combats où sont morts tant de jeunes soldats, les villages détruits et non reconstruits, tout est bien indiqué et raconté.

Dieppe

Que dire maintenant de sites importants de la Seconde Guerre mondiale? À Dieppe, un petit monument, bien seul sur cette plage tragique, avec une plaque commémorative. Pas de centre d'interprétation de ce raid du 19 août 1942. Il y a le cimetière canadien, où sont enterrés 707 Canadiens. Les Fusiliers Mont-Royal y ont perdu 119 des leurs.

À Juno Beach, où ont débarqué les Canadiens le 6 juin 1944, lors du D-Day, il y a bien un centre d'interprétation. Or celui-ci est privé quoique ayant été fortement subventionné par le ministère des Vétérans. Le centre est bien, mais fait

pauvre figure comparativement aux centres des plages américaines et britanniques.

Voulez-vous suivre les traces des régiments canadiens-français dans le bocage normand ou en route vers la Belgique et la Hollande? Il n'y a aucun guide, aucun site commémoratif des petits et grands combats qui s'y sont déroulés. Parfois, au détour d'une route, une plaque sur une maison, une croix sur le chemin, un petit monument, quelques fleurs, quelques cimetières.

À Zwolle, aux Pays-Bas, Léo Major des Régiments de la Chaudière et du Royal 22^e Régiment, s'est illustré. Un boulevard porte son nom: le Leo Majorlaan. Pourtant, il n'y a aucun centre d'interprétation sur ses héroïques combats et ceux de ses compagnons.

Voulez-vous retracer le parcours des Canadiens français lors de la bataille de l'Escaut? Bonne chance pour trouver des mentions ou des sites rappelant leurs exploits. Je n'ai fait qu'effleurer l'Allemagne et je ne suis pas descendue en Sicile ou en Italie; à la vue de mon expérience, je ne saurais dire comment la commémoration de la vaillance de nos soldats est faite.

Où sont les rappels du rôle des agents canadiens-français en territoire ennemi, parachutés pour appuyer une résistance fragile devant

un occupant impitoyable?

Où est le gouvernement canadien? Quel ministère fédéral est responsable de cet état de délabrement de sites de mémoire importants? Est-ce le ministère des Vétérans, ou encore Patrimoine canadien... le ministère de la Défense nationale peut-être?

Où est le gouvernement du Québec? Ne faudrait-il pas rappeler — nommer, raconter l'histoire — de ces milliers de Québécois (Canadiens français d'hier) qui ont débarqué sur les côtes d'Afrique du Nord, de Sicile, d'Italie, de France? Si notre monde existe, c'est grâce à l'héroïsme et au sacrifice de milliers d'entre eux.

Ne faudrait-il pas rédiger un Guide pour des voyageurs désireux de marcher ainsi sur les traces de nos soldats? Des agences de voyages ne pourraient-elles pas organiser des voyages organisés sur cette thématique? Encore faut-il qu'il y ait des sites à voir, des expériences à revivre!

Bientôt, il faudra se rappeler cette période à la fois grande et tragique de l'histoire. Il faut une volonté politique et des budgets pour ce faire, afin que la jeune génération apprenne ces histoires de la façon qui lui convient aujourd'hui, interactive, en mouvement. C'est un devoir collectif de mémoire.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave (chercheur), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Paqé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

FAMILLE

SUITE DE LA PAGE 1

« On s'oriente vers des montants qui seraient récurrents pour un premier enfant, mais encore plus pour le deuxième, puis le troisième enfant », s'est-il contenté de dire en conférence de presse.

Alors qu'on lui demandait s'il proposerait un cocktail de mesures incitant les femmes à mettre en sourdine leur carrière professionnelle pour élever leurs enfants dans le foyer familial, M. Legault a dit : « Il faut trouver un équilibre entre aider les familles, mais aussi aider le marché du travail. Il a rappelé que le taux d'emploi des femmes atteint un record au Québec. « C'est une bonne chose pour l'économie du Québec. »

Pour l'instant, aucune mesure visant à « aider plus nos familles au Québec » n'est écartée, y compris celle de permettre le fractionnement du revenu entre deux parents n'ayant pas les mêmes salaires, et ce, pour abaisser leur niveau d'imposition conjoint.

Une mesure inquiétante, selon le PLQ

La volonté caquiste d'augmenter le taux de natalité a été tournée en dérision par le premier ministre, Philippe Couillard. « Les curés de la CAQ vont faire la visite paroissiale, pour vérifier si le monde ont des enfants en chemin, comme on disait dans le temps? », a-t-il demandé en marge du congrès du Parti libéral du Québec, dimanche. Plus sérieusement, le chef libéral a dénoncé une mesure « inquiétante », inspirée d'une « bataille du siècle dernier ». « Moi, ce que je crois décoder, c'est que les femmes sont assez grandes pour décider quand est-ce qu'elles veulent des enfants, si elles veulent en avoir », a-t-il affirmé.

Selon lui, la prise de position de la CAQ permet de distinguer les visions des deux par-



Le chef de la CAQ, François Legault, était à Sherbrooke ce week-end, où environ 600 militants caquistes étaient réunis en conseil général.

tis en matière de famille. Celles-ci sont « radicalement différentes », selon le premier ministre. « On n'a pas assez réalisé que, pour les familles du Québec, tout n'est pas une question d'argent. [...] Le temps, ça ne s'achète pas. [...] Les gens ont besoin d'une soupape de temps » a-t-il insisté, en évoquant une fois de plus la possibilité de donner davantage de congés payés aux travailleurs québécois.

Augmenter la natalité, diminuer l'immigration

« La population du Québec vieillit. Comment on répond à ce défi déterminant pour notre avenir? Il n'y a pas 50 solutions possibles, il y en a deux : l'immigration et la natalité », a déclaré François Legault de-

vant les militants de la CAQ. « Je veux être très clair : la CAQ est favorable à l'immigration. Mais ce qu'on souhaite, c'est une immigration réussie », s'est-il empressé d'ajouter, s'attirant les applaudissements spontanés des militants rassemblés dans une salle de conférence de l'Hôtel Delta de Sherbrooke.

M. Legault a par la suite expliqué aux journalistes que les personnes issues de l'immigration ne constituent pas une menace à l'identité québécoise dans la mesure où celles-ci sont bien intégrées à la société québécoise. « Quand il y a des immigrants qui arrivent ici et qui adoptent notre culture, qui adoptent nos valeurs, qui adoptent notre langue; mais ça aussi, ça aide notre démographie », a-t-il affirmé en conférence de presse.

Or, l'intégration des immigrants se révèle un échec à l'heure actuelle. Pour preuve, le taux de chômage des néo-Québécois oscille autour de 15% cinq ans après leur arrivée au Québec, a-t-il répété durant le week-end.

La CAQ entend abaisser à 40 000 le nombre d'immigrants admis par le Québec tout en maintenant les sommes actuellement allouées pour l'intégration des quelque 50 000 immigrants accueillis chaque année.

La fracture entre le programme du PLQ et celui de la CAQ s'est aussi élargie en matière d'immigration. « M. Le-

gault manque complètement le principal enjeu économique du Québec, qui est la pénurie de main-d'œuvre », a fait valoir M. Couillard. « Proposer de réduire l'immigration comme il le fait — à moins qu'il ne change d'idée encore —, c'est une position antiéconomique. »

Le premier ministre a fait un aveu implicite de l'échec de la francisation au Québec, soulignée à gros traits dans le plus récent rapport de la vérificatrice générale. « Avant de l'augmenter [le seuil d'accueil des immigrants], assurons-nous qu'on corrige ce qui doit être corrigé, notamment dans la francisation et l'intégration », a-t-il concédé.

Devant les militants libéraux, il a déclaré que tout politicien « qui propose de diminuer l'immigration nuit aux intérêts économiques du Québec, et particulièrement de ses régions ». Philippe Couillard s'est cependant gardé de répondre à une question sur l'augmentation des seuils d'immigration. « On va toujours faire le maximum, mais le maximum qui est bien fait », a-t-il conclu.

Durant son allocution, M. Legault n'a nommé ni le chef libéral, Philippe Couillard — qui l'avait pourtant égratigné à plus d'une occasion durant le week-end —, ni le chef québécois, Jean-François Lisée, ni l'un des porte-parole de Québec solidaire. « Je veux être positif », a-t-il expliqué.

Le Devoir

SEXES

SUITE DE LA PAGE 1

l'égalité des genres? Le film ne réussit pas le fameux test de Bechdel. Cette pochade expérimentale demande ironiquement si, dans une œuvre, une seule scène implique au moins deux personnages féminins qui parlent entre eux (ou plutôt entre elles) de n'importe quel autre sujet qu'un homme.

Même un dialogue entre filles sur le magasinage suffit pour se qualifier. Or, plus de la moitié des quelque 7450 films recensés par bechdeltest.com ne réussissent pas le contrôle sexiste de base.

Avatar non plus donc. Pourtant, le film met en scène la princesse extraterrestre Neytiri à mille lieues des stéréotypes du sois-belle-et-tais-toi : la géante bleutée paraît libre, agile, forte et déterminée comme une panthère.

Une autre grille développée par des chercheurs de l'Université de Washington à Seattle donne au contraire raison à cette impression de travail équilibré, sans clichés. La nouvelle échelle postbechdelienne place à quasi-égalité les personnages féminins et masculins d'*Avatar* quand ils manifestent leur autorité (*power*) ou leur esprit de décision (*agency* ou *decisiveness*), en paroles comme en gestes. Allez les bleues!

« Je dirais que notre test complète en quelque sorte le test de Bechdel », dit en entrevue téléphonique Hannah Rashkin, doctorante de l'École Paul G. Allen School de génie et de science informatiques, coauteure de l'étude *Connotation Frames of Power and Agency in Modern Films*. « Nous mesurons davantage de paramètres et notre approche se veut plus englobante. »

La volonté de puissance

Le travail des humanités numériques analyse par ordinateur les scénarios et les résumés des œuvres. La banque disponible en ligne de films décodés en compte déjà 772, essentiellement américains. Elle rassemble plus de 21 000 personnages des deux sexes.

Cette simple compilation permet déjà de constater que le florilège compte deux fois plus de personnages masculins que féminins (34,6%) mais aussi que les acteurs prononcent près des trois quarts (71,8%) des répliques aux écrans. Au début de la domination était le verbe...

D'ailleurs, pour l'anecdote, 42% des films de l'équipe de Washington ne réussissent pas le test de Bechdel. Et comme de fait, plus les personnages féminins ont de temps d'écran, plus ils réussissent le test.

« Beaucoup de films réussissent le test de Bechdel sur un détail technique, alors qu'au fond, ce n'est pas parce que deux femmes se parlent dans un film que le film présente une image positive des femmes », dit Maarten Sap, autre doctorant coauteure de l'étude, qui compte cinq signataires. « Notre perspective est plus ancrée et fondée linguistiquement. Et nous sommes bien conscients que les deux tests présentent des forces et des faiblesses et que, même combinés, les deux ne saisissent pas tous les partis pris liés aux genres dans les films. »

Analyse des verbes

Le postulat de l'enquête mise sur le verbe, un mot d'action. L'analyse utilise une échelle de 1 à 3 pour classer 3700 verbes présélectionnés et classifiés. La grille dit si un

« Les femmes ont tendance à obtenir moins de pouvoir et moins d'autonomie que les hommes »

Maarten Sap

verbe employé témoigne de l'autorité d'un personnage sur un autre (*power*), s'il le domine par exemple. La notion d'« agentivité » (*agency*) renseigne sur le contrôle autonome exercé par le personnage sur sa propre vie et son propre récit.

Ce qui donne quoi concrètement? Si une femme parle à un homme pour lui « demander » de faire tel ou tel geste, ce verbe reçoit moins de points de pouvoir que si elle l'« exige ». La liste des verbes « impuissants » comprend attendre, relaxer, excuser et demander. Par contre, construire, détruire, assigner ou imposer se retrouvent du côté de la « puissance ».

L'étude montre qu'en général les personnages masculins ont plus de pouvoir que les féminins. La faveur masculine se vérifie même dans les films scénarisés ou dirigés par des femmes.

« Les femmes ont tendance à obtenir moins de pouvoir et moins d'autonomie que les hommes », résume M. Sap. « Le constat demeure dans tous les sous-genres, la comédie, comme l'horreur, le drame, la science-fiction et les thrillers. »

Elsa, Anna et Cendrille

Cette méthode linguistique permet également de relativiser la transformation à long terme des portraits de genre. Les vieux films ne sont pas nécessairement plus stéréotypés que les récents. *Citizen Kane* (1941) obtient une bonne note égalitaire et même favorable aux personnages de femmes tandis que *Grand Budapest Hotel* (2014) se révèle discriminatoire. Pourtant, les deux ne répondent qu'à un des trois critères du test de Bechdel.

M. Sap propose une autre comparaison, cette fois entre *La reine des neiges* (*Frozen* en anglais, 2013) et *Cendrillon* (1950). Les deux dessins animés de Disney réussissent le test de Bechdel.

Toutefois, la nouvelle grille permet d'établir que le récent personnage d'Elsa est le seul à atteindre un score élevé (autour de 60%) en matière de puissance et d'action tandis que l'Anna des années 2010 et la Cendrillon des années d'après-guerre obtiennent de bien faibles notes, à peu près similaires, à ce jeu plus complexe du *power* et de *l'agency*. Les deux femmes animées se révèlent finalement aussi passives et soumises.

« Ce résultat nous a surpris, avoue M. Sap. *Frozen* est perçu comme un film très positif pour les femmes. Il le demeure à bien des égards, mais avec des nuances maintenant. »

Sa collègue en rajoute. « Le résultat de *Frozen* nous a tous étonnés », ajoute Hannah Rashkin. « En fait, nous observons que, dans ce genre de film, on propose en général un personnage féminin fort, autoritaire et autonome, alors que les autres restent sur le modèle traditionnel moins puissant et plus soumis, ce qui semble malheureux. »

Le Devoir

Rectificatif

L'une des légendes des photos accompagnant le texte intitulé « Végéconfort, ou le légume gourmand », publié dans le *D magazine* du samedi 25 novembre 2017, comporte une erreur. La légende de la page 47 indique que la personne photographiée est Markus Dresler, chef du restaurant Santa Barbara, alors qu'il s'agit en fait de son collègue William Hernandez. Toutes nos excuses aux personnes concernées.

L'instruction obligatoire jusqu'à 18 ans

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a pris la parole samedi pour appuyer une résolution visant à rendre l'instruction obligatoire jusqu'à 18 ans. Cette proposition, dont le libellé original prévoyait d'obliger la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de la majorité « pour les élèves non titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou de formation professionnelle », a cependant été battue lors d'un vote des députés libéraux. « Je m'en tiens à la

proposition qui est dans la Politique de la réussite éducative, qui dit qu'il faut réfléchir à des façons différentes de poursuivre l'école », a réagi le ministre, sans écarter la possibilité d'imposer l'école obligatoire jusqu'à 18 ans. Selon lui, la population ne rejette pas cette idée, mais plutôt « la méthode de la CAQ », qui consiste à forcer les gens à rester à l'école et ainsi « prolonger le supplice, d'une certaine façon ». Marie-Michèle Sioui

ÉLECTEURS

SUITE DE LA PAGE 1

l'égard du Québec. « On veut que tout le monde se sente québécois à part entière. Que ce soient des gens qui viennent d'ailleurs ou des anglophones; il faut travailler ce sentiment d'appartenance », a-telle déclaré.

D'ailleurs, l'ex-premier ministre Jean Charest a félicité son successeur, Philippe Couillard, d'avoir donné son feu vert à la création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, et ce, trois ans et demi après s'être vu confier les commandes de l'État. « J'ai un seul regret, Philippe: j'aurais dû y penser. J'aurais dû le faire », a-t-il déclaré devant les militants libéraux réunis au Centre des congrès de Québec samedi soir pour célébrer le 150^e anniversaire de leur formation politique.

L'« épouvantail » référendaire au placard

M. Legault a appelé les électeurs d'expression an-

glaise à « enfin » appuyer le 1^{er} octobre 2018 un parti politique qui partage leur « vision » du Québec. « Si vous êtes fatigués d'être tenus pour acquis, la CAQ est maintenant une solution de rechange claire pour vous », a-t-il déclaré en anglais durant le discours de clôture du conseil général de la CAQ dimanche. L'« épouvantail » du référendum sur la séparation du Québec est « enfin disparu », a-t-il martelé tout sourire.

En 2014, le saut en politique de Pierre Karl Péladeau — le poing levé pour « faire du Québec un pays » — avait bousillé le plan de campagne de M. Legault. Pris de panique, plus d'un fédéraliste était accouru dans les bras du PLQ après avoir sérieusement envisagé de voter pour la CAQ.

Le chef libéral Philippe Couillard a convenu qu'il ne multipliera pas les sorties médiatiques sur les périls associés au projet indépendantiste afin de se faire réélire. « C'est raisonnable de penser qu'on ne fera pas une campagne sur un éventuel référen-

dum]. D'ailleurs, je ne vois pas un appétit dans la population pour cet enjeu-là. [...] On aura une campagne, je dirais, nouvelle », a-t-il expliqué en conférence de presse.

Le PLQ recueille 60% des intentions de vote des non-francophones, contrairement à 17% pour la Coalition avenir Québec, 7% pour Québec solidaire et 4% pour le Parti québécois, selon un sondage ef-

Selon un récent sondage, le PLQ recueille 60% des intentions de vote des non-francophones, contrairement à 17% pour la CAQ

fectué par Léger il y a moins d'un mois.

Chiffres en main, l'état-major de la CAQ ne fonde pas d'espoir, à ce moment-ci, sur une percée dans le « West Island », à Montréal. Cependant, il mise gros sur un affaiblissement du vote libéral anglophone dans des circonscriptions en région abritant une proportion importante de locuteurs anglophones — Brome-

Missisquoi, en Estrie, par exemple.

Effritement du vote francophone

Par ailleurs, les militants du PLQ ne font pas grand cas de l'effritement du vote francophone à l'égard de leur parti: ils ont adopté samedi une série de propositions visant à « prendre davantage en compte » la réalité des anglophones, mais n'ont pas abordé, en revanche, les enjeux linguistiques propres aux francophones.

Les plus récents sondages sur les intentions de vote des Québécois font état d'une diminution du vote libéral chez les francophones. Des coups de sonde effectués aux mois de mai, d'août et d'octobre donnent respectivement 25%, 22% et 21% du vote francophone au PLQ. En contrepartie, la CAQ récolte 35%, 33% et 34% des intentions de vote des Québécois francophones.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com